



Circulaire 2007 / 05: Annexe 1

Pourcentages déterminants pour la détermination des indemnités fédérales pour des travaux spéciaux

(Etat: le 24 septembre 2007)

Travaux	MO93 ¹				NP ²	
	APIN ³	PR ⁴	RN ⁵	pas d'IF ⁶	APIN ³	pas d'IF ⁶
Migration de données numériques existantes de la MO dans le modèle de données MD.01-MO-CH.	X				X ⁷	
Changement du cadre de référence des données de la MO de MN03 à MN95 ⁸ .	X				X ⁷	
Elimination de distorsions dans des oeuvres cadastrales existantes („conformité MO93 sur l'ensemble du territoire“) ⁹ .			X			X
Assainissements topologiques le long des limites territoriales.	X				X ⁷	
Rectifications de limites territoriales.				X		X
Travaux d'assainissement pour l'homogénéisation des données de la MO. L'ampleur des travaux à effectuer est fixée dans le plan de réalisation et, d'entente avec la D+M, dans la convention de programme.	X					X
Relevé des adresses de bâtiment (relevé des TOPIC "Adresse_batiments " et "NPALocalite") ¹⁰ . Entrent aussi dans ce relevé l'ajustement avec le registre des bâtiments et des logements (RegBL) et le relevé des identificateurs de bâtiment et d'entrée (EGID et EDID) , dans la mesure où ils existent déjà.		X			Les adresses de bâtiments sont relevées, dans des entreprises NP également, en conformité avec MO93	

¹ MO93: Données numériques conformément aux directives fédérales de 1993 (OMO, OTEMO)

² NP: Numérisation préalable: données numérisées à partir du plan original conformément aux directives fédérales de 1993 (OMO, OTEMO)

³ APIN: Travaux pour des adaptations particulières qui présentent un intérêt national exceptionnellement élevé (chiffre 6a, annexe de l'OFMO)

⁴ PR: premier relevé (chiffre 1, annexe OFMO)

⁵ RN: renouvellement (chiffre 3, annexe OFMO)

⁶ IF: indemnité fédérale

⁷ Il faut au préalable examiner si le remplacement des données préalablement numérisées par une mensuration au standard MO93 ne constitue pas la solution économiquement la plus opportune.

⁸ MN03: mensuration nationale 1903, MN95: mensuration nationale 1995

⁹ cf. concept relatif à l'adaptation de la mensuration officielle au cadre de référence de la mensuration nationale 1995 (MN95) (www.cadastre.ch → Publications → Rapports)

¹⁰ cf. aussi D+M Express 2006/04